Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

L'ordre mondial en mutation : Quelles conséquences pour la politique économique extérieure de la Suisse ?

Forum de politique agricole suisse 2026, 27 et 28 août 2026
Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL)
Länggasse 85, 3052 Zollikofen
Jeudi 27 août 2026, 15h10 – 15h30

Thomas A. Zimmermann, Dr. oec. HSG
Chef des services spécialisés en économie extérieure, Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

Informations sur l'intervenant



Thomas A. Zimmermann
Dipl.-Kfm. (Europastudiengang) ; Dr. oec. HSG

Ambassadeur et délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux ; directeur des services spécialisés en économie extérieure au Secrétariat d'État à l'économie (SECO) depuis le 1er septembre 2020 ; membre de la direction.
Internet: https://www.seco.admin.ch/fr/direction-seco#Thomas-A.-Zimmermann

Parallèlement : Reserach Associate à l'Institut suisse d'économie internationale et de recherche économique appliquée de l'Université de Saint-Gall (SIAW-HSG) depuis 2003.
Internet: http://www.zimmermann-thomas.ch

Les propos tenus oralement ainsi que le contenu de cette présentation reflètent l'opinion personnelle de l'intervenant.

Table des matières

1. **La Suisse dans l'économie mondiale**

2. **Un ordre mondial en mutation**
 - Tensions géopolitiques et fragmentation en croissance
 - Tendances protectionnistes
 - Forte hausse de l'incertitude en matière de politique commerciale

3. **Conséquences pour la politique économique extérieure de la Suisse**
 - Renforcer le multilatéralisme
 - Préserver et développer nos relations économiques avec l’UE
 - Diversification: maintenir et renforcer notre réseau d’accords de libre-échange
 - Mesures autonomes: Faire usage de la souveraineté en matière de politique économique extérieure
 - L'agenda économique du Conseil fédéral

4. **Conclusion**

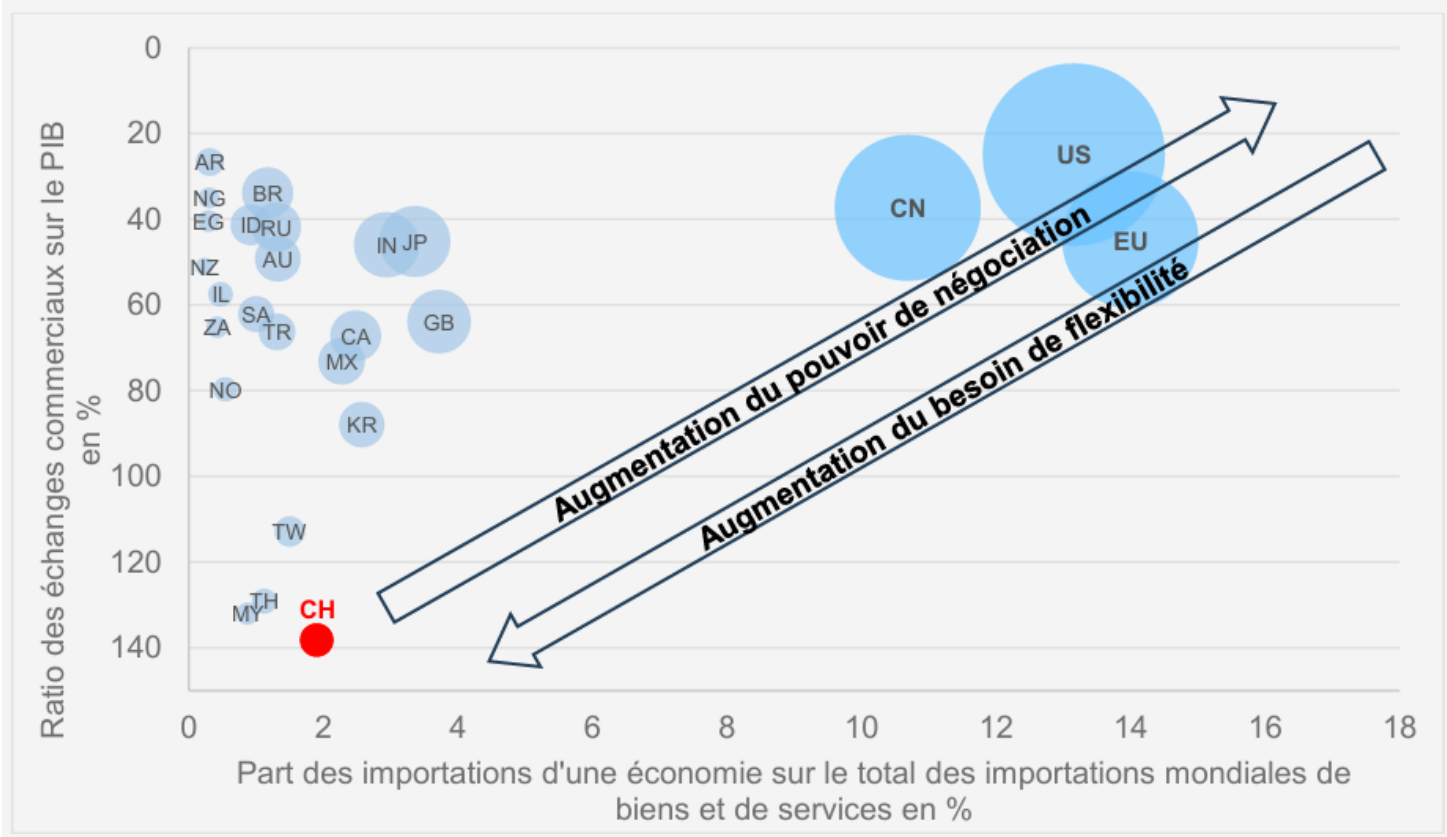
1. La Suisse dans l'économie mondiale

La position de la Suisse en comparaison internationale (I)
Poids sur le marché chez biens et services, dépendance commerciale et PIB

Constitution économique fondamentale de la Suisse :

- Pauvreté en matières premières.
- Marché intérieur restreint.
- Situation géographique.
- Forte valeur ajoutée de l'industrie et des services grâce à la spécialisation.
- Economie basée sur le secteur privé.
- «Non-alignement» de la Suisse.

→ Dépendance «naturelle» de la Suisse vis-à-vis de l'étranger;
→ Importance de l'accès aux marchés et, par conséquent, des accords commerciaux.



Source : Conseil fédéral suisse, Rapport sur le commerce extérieur 2025

1. La Suisse dans l'économie mondiale

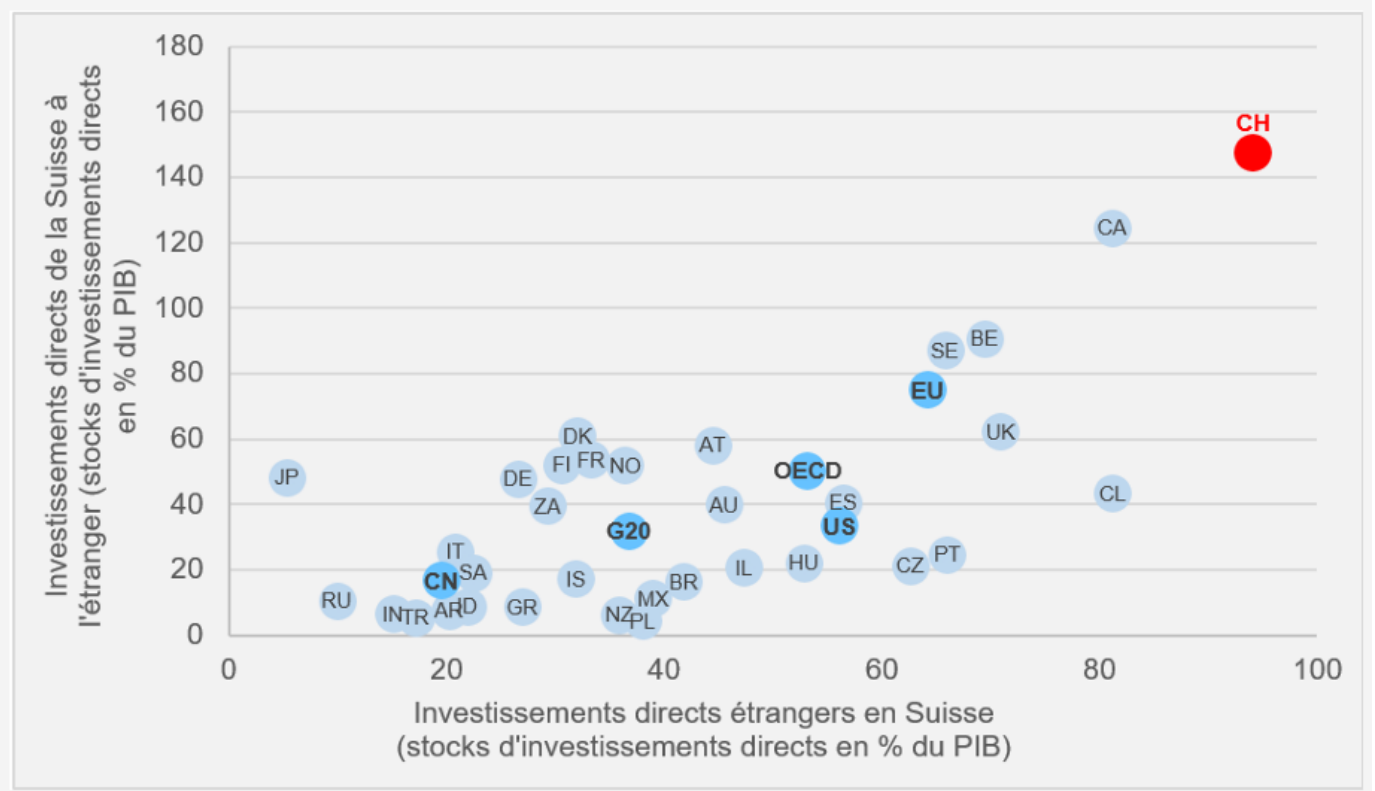
La position de la Suisse en comparaison internationale (II)
Forte interdépendance en matière d'investissements directs étrangers (IDE)

Lien entre commerce et investissements :

→ Forte orientation vers l'étranger de l'économie suisse, non seulement en matière de commerce, mais aussi en matière d'investissements.

→ Importance de l'accès aux marchés pour les investissements (réglementé en partie par des accords de libre-échange [ALE]).

→ Importance des accords de protection des investissements (API) et des conventions de double imposition (CDI).



Source : Conseil fédéral suisse, Rapport sur le commerce extérieur 2025 ; les pays présentant des valeurs encore plus élevées (Irlande, Luxembourg, Pays-Bas) se trouvent en dehors du périmètre et ne figurent pas dans le graphique

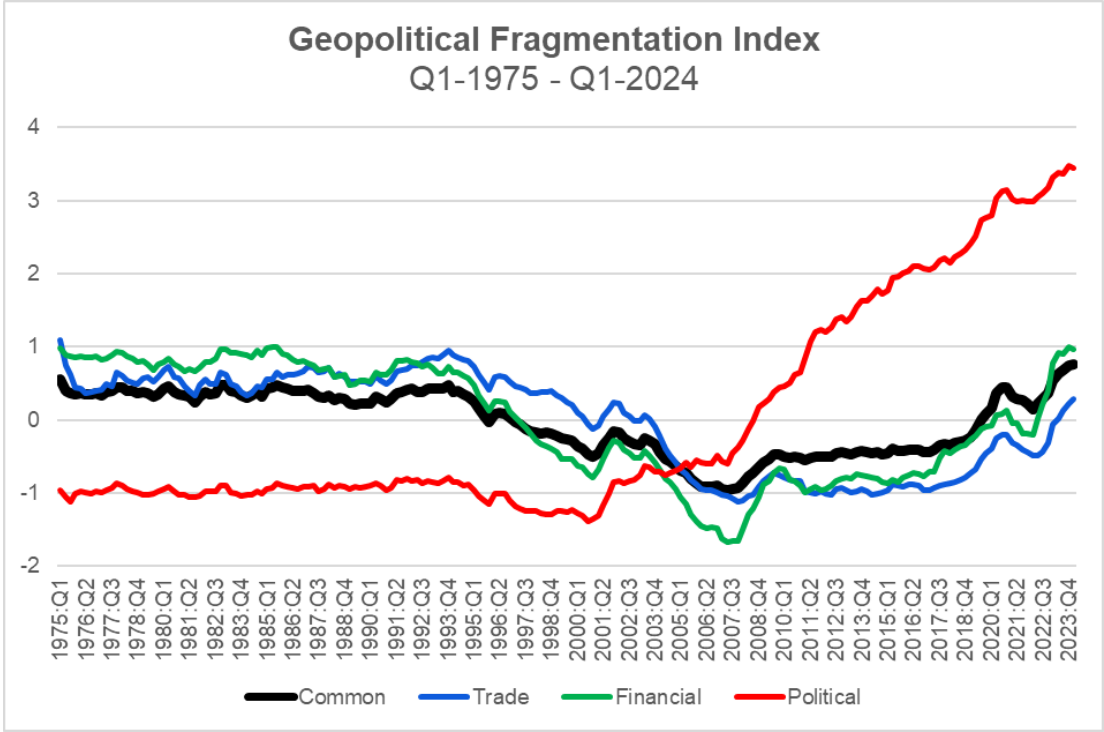
2. Un ordre mondial en mutation

Tensions géopolitiques et fragmentation en croissance

Principales évolutions :

- Multiplication des conflits (Ukraine, Proche-Orient, …).
- Tensions croissantes entre les États-Unis et la Chine.
- Évolution de la politique étrangère (et économique) américaine sous Trump II.
- Affaiblissement du multilatéralisme.
- Accent accru mis sur la « sécurité économique »
 - Augmentation des sanctions économiques.
 - Sécurité des chaînes d'approvisionnement et de l'approvisionnement, y compris en matières premières.
 - Restrictions croissantes (contrôles et restrictions des exportations, des investissements et des transferts de technologie) .
- Politique industrielle et protectionnisme.

→ Conflits d'objectifs entre sécurité/résilience (importance croissante) et efficacité économique/ouverture.



Graphique : Thomas A. Zimmermann ; données issues du site web au 15/08/2026 : T1-2024
Source : site web consacré à l'indice de fragmentation géopolitique (GFI) ; données : fichier Excel relatif au GFI
Méthodologie : Fernandez-Villaverde, Jsus ; Mineyama, Tomohide ; Song, Dongho : « Are We Fragmented Yet? Measuring Geopolitical Fragmentation and Its Causal Effects* »

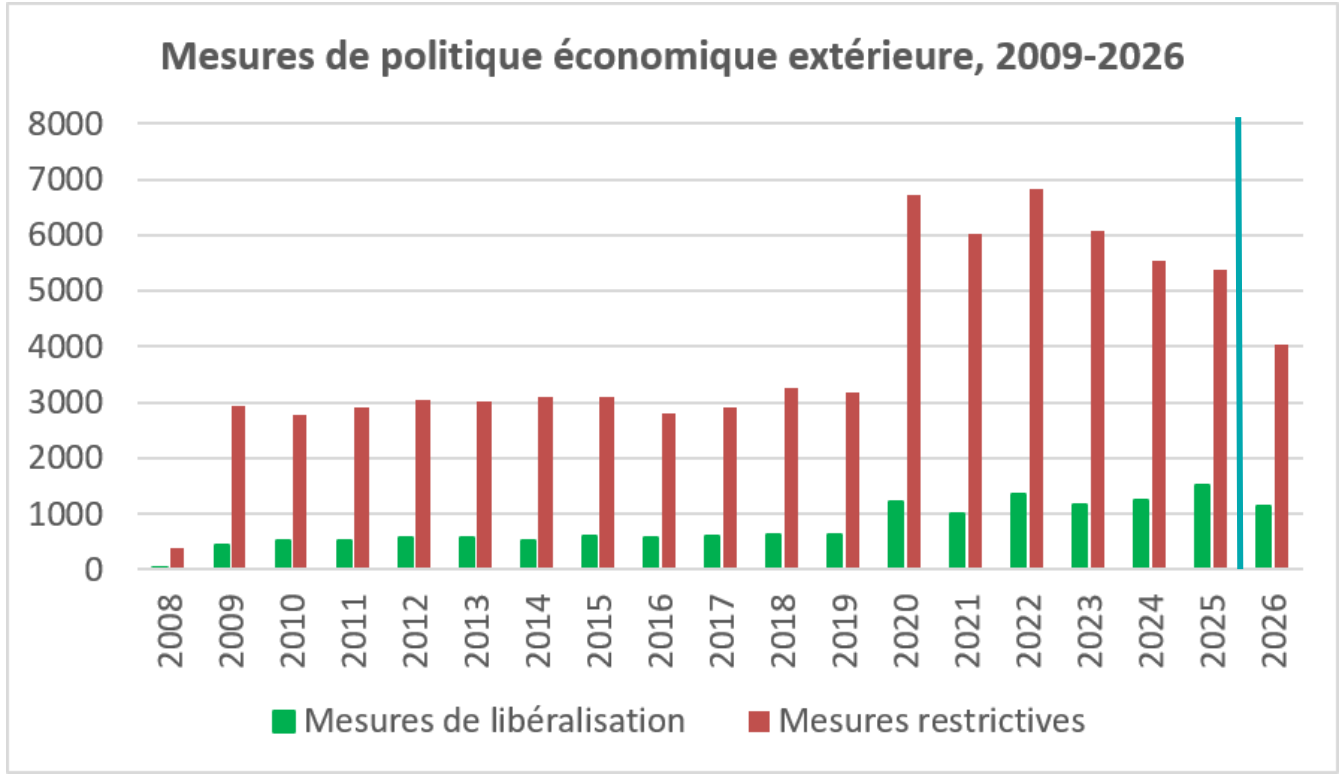
2. Un ordre mondial en mutation

Tendances protectionnistes

Évolutions récentes sélectionnées :

- Forte augmentation des mesures ayant une incidence sur le commerce extérieur en deux phases :
 - Après la crise financière à partir de 2009.
 - Après le début de la crise du Covid, à partir de 2020.
- Prédominance nette des mesures restrictives par rapport aux mesures de libéralisation.
- Les mesures de politique commerciale sont de plus en plus justifiées par des considérations de sécurité.
- Augmentation des restrictions à l'exportation selon des lignes de fracture géopolitiques.

Source et lecture recommandée :
Global Trade Alert, G20 Trade Policy Factbook 2025 ; 7 octobre 2025

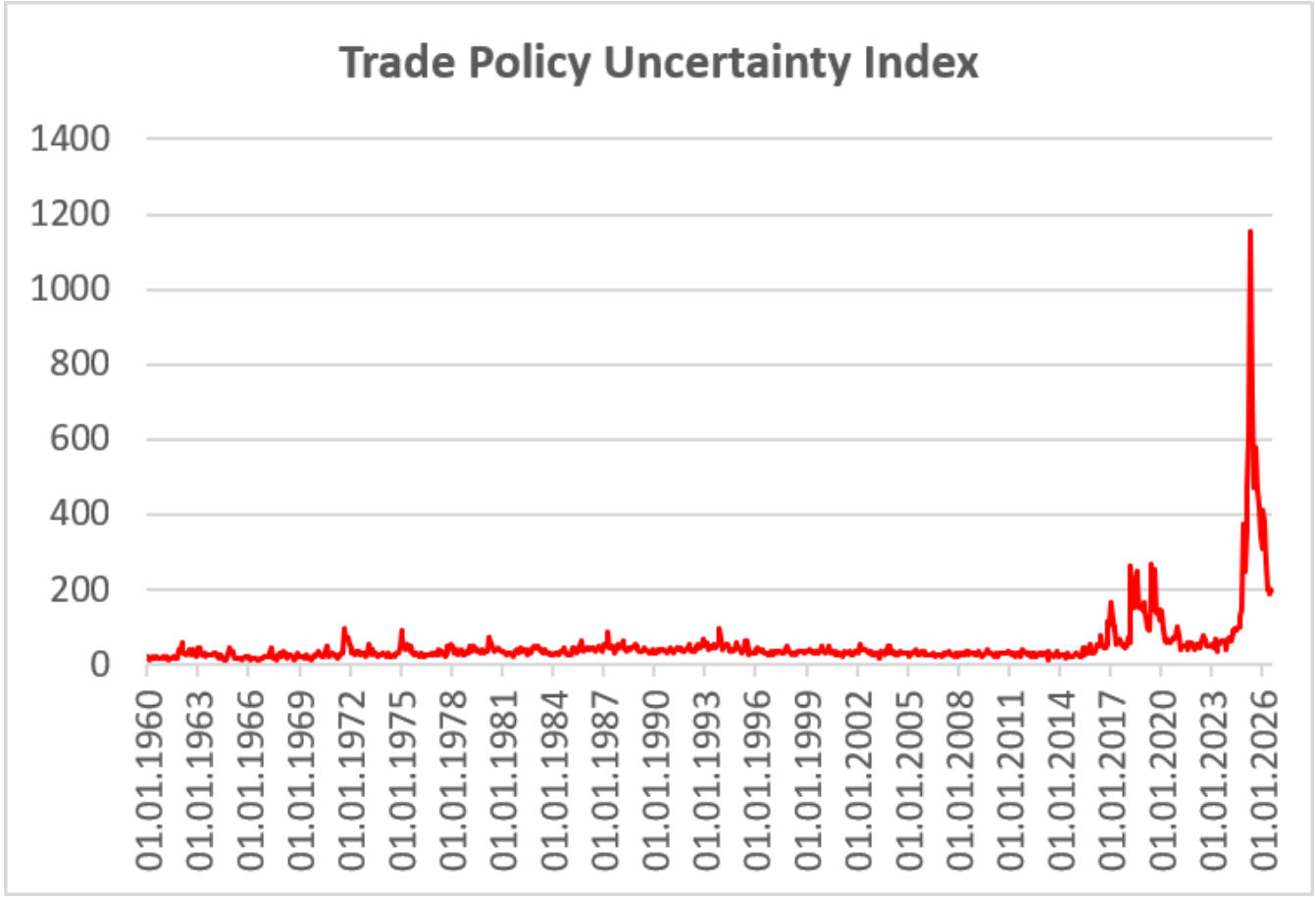


Graphique : Thomas A. Zimmermann ; Source des données : Global Trade Alert ; séries de données issues du GTA Data Center ; date de consultation des données : 15/08/2026 ; remarques : le graphique présente les mesures prises chaque année et classées par le GTA comme « Harmful » (désignées ci-dessus par « Mesures restrictives ») ou «Liberalising» (désignées ci-dessus comme «mesures de libéralisation»). Seules sont présentées les données pour lesquelles l'année de mise en œuvre est précisée et remonte au passé. Pour 2026, seules les données relatives à une partie de l'année sont naturellement disponibles.

2. Un ordre mondial en mutation

Forte hausse de l'incertitude en matière de politique commerciale

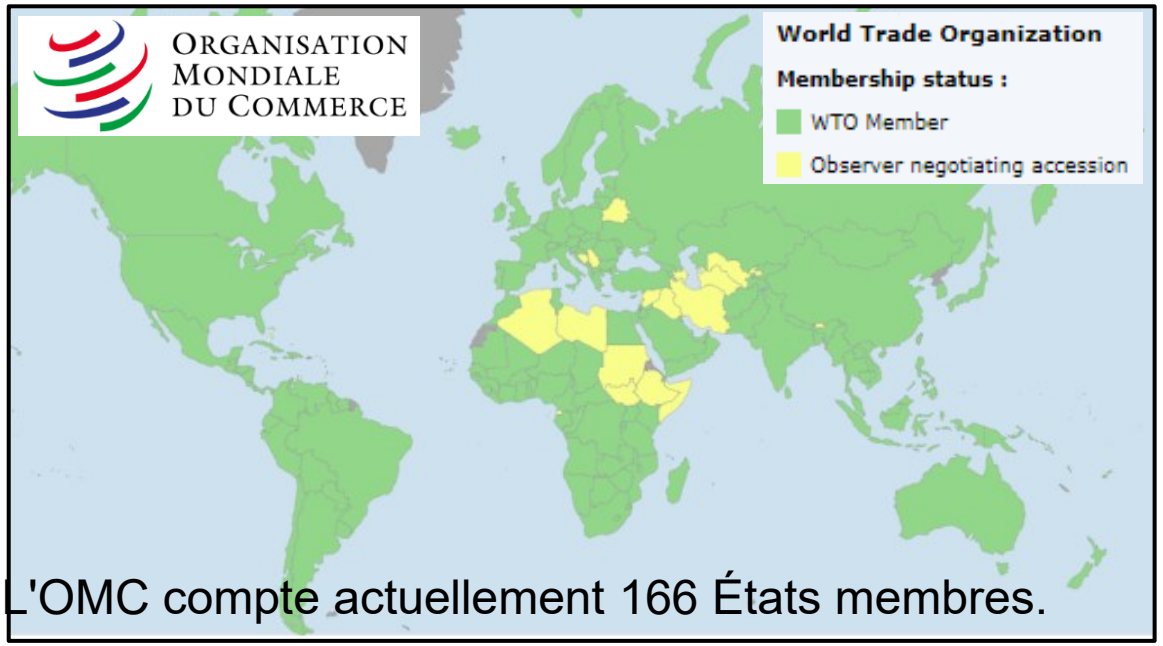
- L’incertitude en matière de politique commerciale (Trade Policy Uncertainty) a atteint des niveaux records avec l’entrée en fonction du président américain Trump, tant sous l’administration Trump I que sous l’administration Trump II.
- Des études indiquent que l’incertitude en matière de politique commerciale a un effet modérateur sur les investissements et l’activité économique.

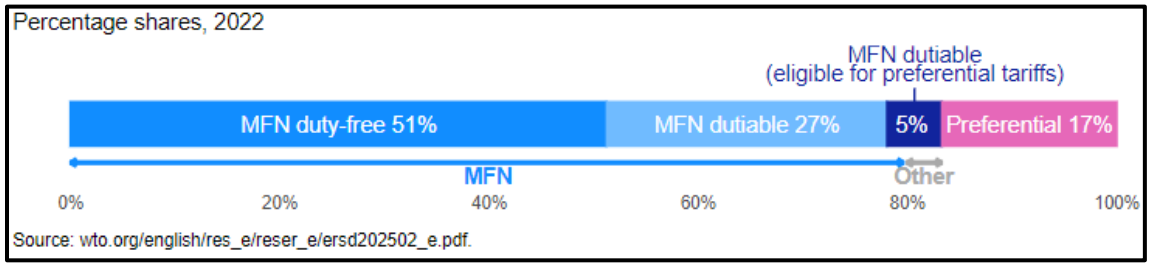


Graphique : Thomas A. Zimmermann
Source des données : Trade Policy Uncertainty (Caldara, Iacoviello, Molligo, Prestipino et Raffo)
Date de consultation : 15 août 2026
Date des données : 1er juillet 2026
L'indice mesure la fréquence à laquelle des termes évoquant l'incertitude sont mentionnés dans les grands journaux en rapport avec la politique commerciale. À propos de la méthodologie : voir le site web dont le lien figure ci-dessus.

3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Malgré tout, et aujourd'hui plus que jamais… : Renforcer le multilatéralisme !





*Cf. Ossa (2026), p. 8 ; début 2025, ce chiffre s'élevait encore à environ 80 %. En avril 2025, environ 74 % (cf. OMC, 2025). Autres données / à titre de comparaison : commerce entre les États-Unis et la Chine : 3 % du commerce mondial ; par ailleurs, 87 % du commerce mondial s'effectue en dehors des États-Unis);
Sources : carte : site web de l'OMC ; couverture commerciale des règles de l'OMC : blog de l'OMC

Pourquoi l'ordre commercial multilatéral reste important pour la Suisse :

- Environ 72 % du commerce mondial s'effectue encore selon les règles de l'OMC !*
- Les principes fondamentaux de l'OMC revêtent une importance particulière pour la Suisse :
 - Principe de la nation la plus favorisée NPF (particulièrement important pour les économies petites et moyennes).
 - Consolidation tarifaire.
 - Traitement national.
 - Interdiction des restrictions quantitatives.
- L'OMC contribue dans une certaine mesure à lutter contre la formation de blocs.
- La Suisse est le pays hôte de l'OMC.

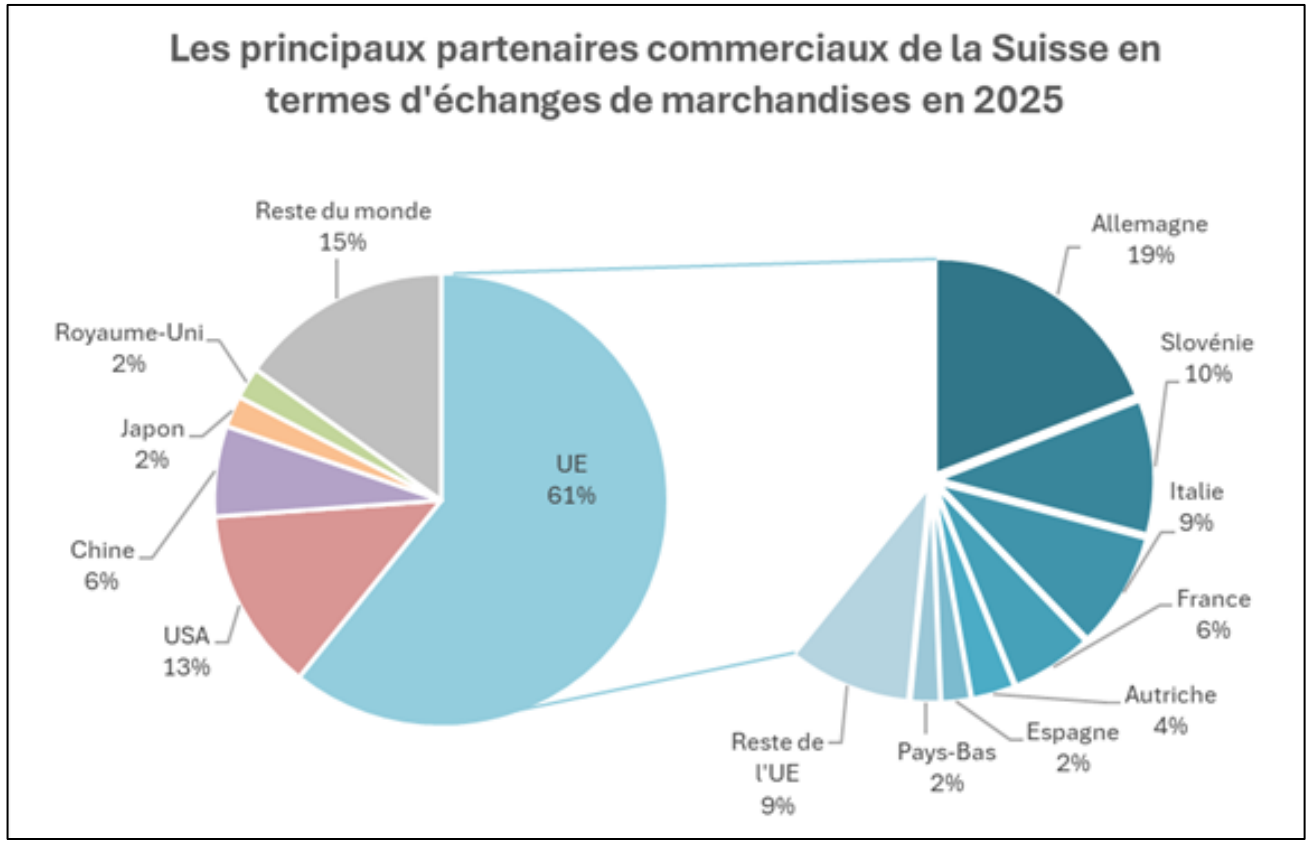
Engagement de la Suisse :

- Action au sein de l'OMC, notamment en faveur des réformes nécessaires.
- Engagement dans les processus plurilatéraux (p. ex. accord sur le commerce électronique, etc.).
- Autres initiatives : ACCTS, FITP.

3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Préserver et développer nos relations économiques avec l'UE (I)

Importance de l'UE dans nos relations économiques



Source du graphique : DFAE (représentation provisoire) ; source des données : OFDF, Swissimpex ;
Remarque : ce graphique présente les chiffres relatifs à l'ensemble du commerce de marchandises (importations et exportations). Ces chiffres diffèrent donc de ceux du graphique consacré aux accords de libre-échange, qui ne prend en compte que les exportations suisses de marchandises.

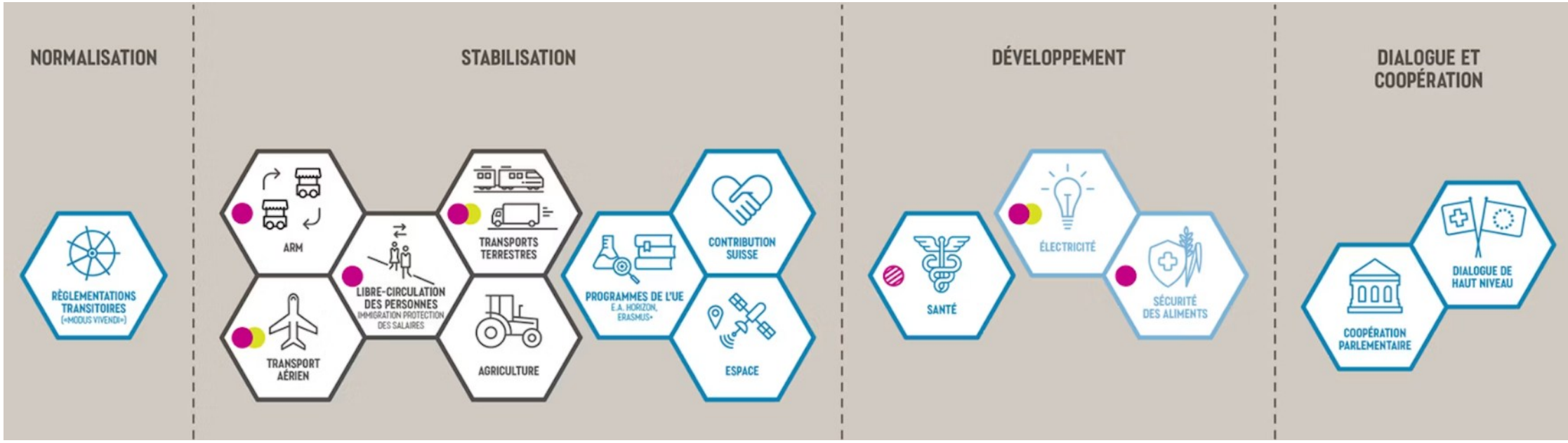
Parts de l'UE dans le commerce extérieur suisse :

- Quote-part dans le commerce de marchandises de la Suisse (2025) : 61 % (1ère place) (Source des données : OFAE, Swissimpex).
- Quote-part dans le commerce des services de la Suisse (2025) : 41 % (1ère place) (source : BNS).
- Quote-part des investissements directs étrangers en Suisse (stock de capital fin 2024) : 62 % (1ère place) (source : BNS).
- Quote-part des investissements directs suisses à l'étranger (stock de capital fin 2024) : 43 % (1ère place) (Source : BNS).

3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Préserver et développer nos relations économiques avec l'UE (II)

Le paquet Suisse-UE



- Intérêt commun: Relations réglementées et sans heurt
- Focus Suisse: Participer sur mesure au marché intérieur de l'UE
- Focus UE: Maintenir l'intégrité de son marché

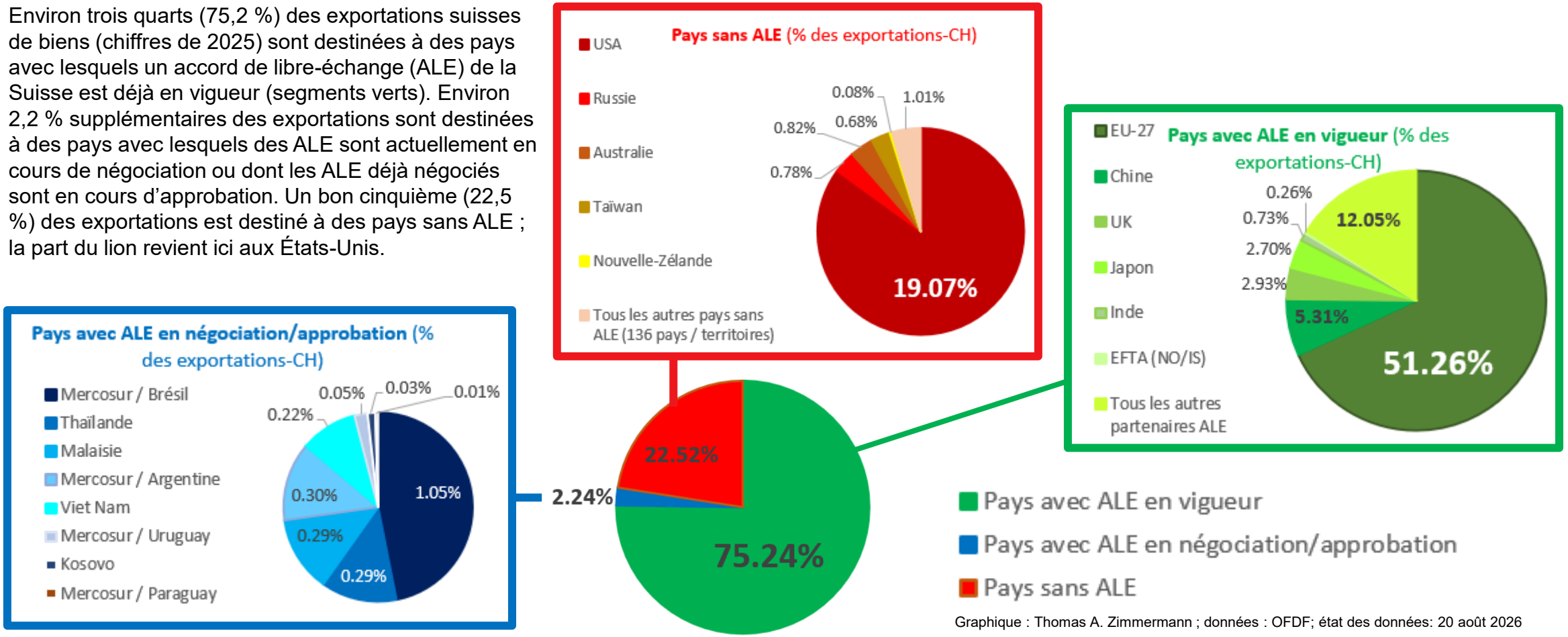
Source : DFAE (2026), Vue d'ensemble: Paquet Suisse-UE (Accords bilatéraux III); Contenu: Contenu du Paquet Suisse-UE (Bilatérales III)

3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Diversification : maintenir et renforcer notre réseau d'accords de libre-échange (ALE)

Exportations suisses de biens (parts en % ; chiffres pour 2025) selon le statut ALE du pays importateur

Environ trois quarts (75,2 %) des exportations suisses de biens (chiffres de 2025) sont destinées à des pays avec lesquels un accord de libre-échange (ALE) de la Suisse est déjà en vigueur (segments verts). Environ 2,2 % supplémentaires des exportations sont destinées à des pays avec lesquels des ALE sont actuellement en cours de négociation ou dont les ALE déjà négociés sont en cours d'approbation. Un bon cinquième (22,5 %) des exportations est destiné à des pays sans ALE ; la part du lion revient ici aux États-Unis.



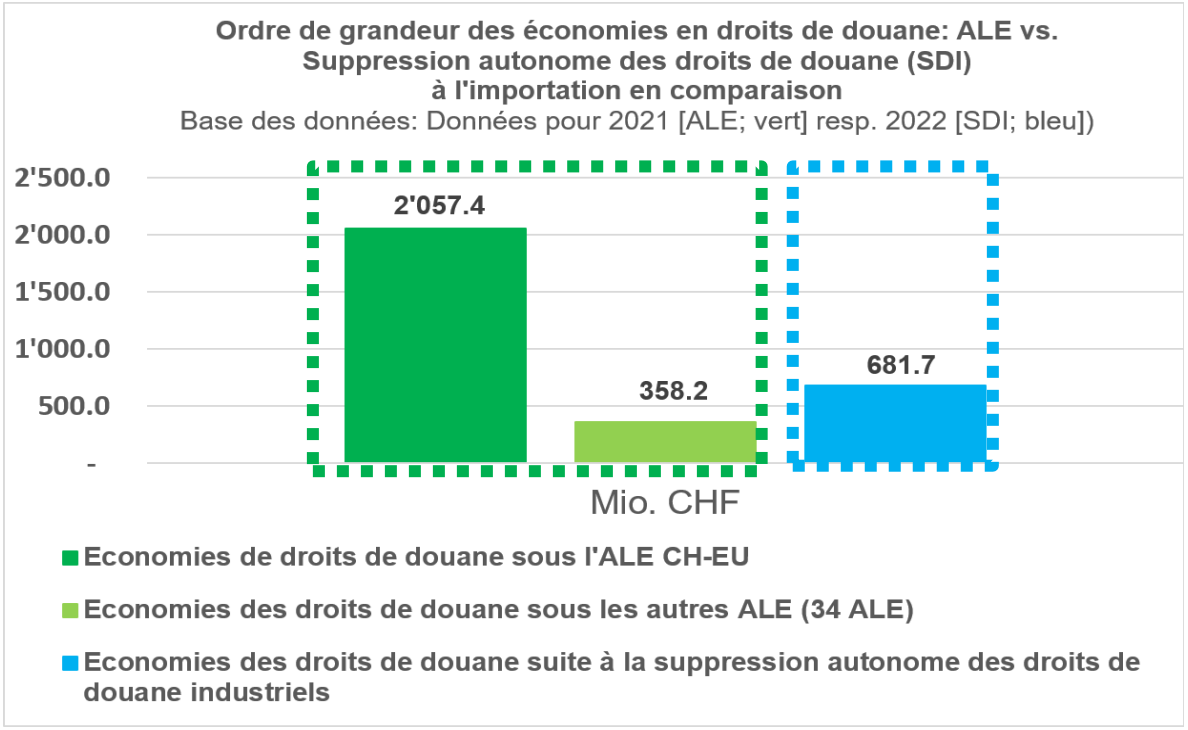
Graphique : Thomas A. Zimmermann ; données : OFDF; état des données: 20 août 2026

3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Mesures autonomes:
Faire usage de la souveraineté en matière de politique économique extérieure:
(Exemples : suppression des droits de douane sur les produits industriels (SDI); application autonome du principe de cassis de Dijon)



Etude de cas: SDI: économies importantes et allègement administratif



Une comparaison entre des pommes et des poires : des paramètres différents pour la réduction des droits de douane	SDI	ALE
Non-discrimination	Oui	Non
Possibilité de déroger aux règles d'origine et aux certificats d'origine	Oui	Non
Réalisable de manière autonome, sans négociations ni concessions	Oui	Non
Suppression des droits de douane également sur le marché d'exportation	Non	Oui
Suppression des barrières non tarifaires au commerce et ouverture / sécurité juridique dans d'autres domaines	Non	Oui
Sécurité juridique grâce à l'ancrage de la réduction des droits de douane dans le droit international	Non	Oui

Source : Thomas A. Zimmermann, «Der autonome Industriezollabbau der Schweiz» ; symposium de l'ILE, Saint-Gall, 4 avril 2024

3. Conséquences pour la pol. écon. ext. de la Suisse

Agenda de politique économique du Conseil fédéral

Éléments sélectionnés :

- Élargir et diversifier **l'accès aux marchés** (cf. transparents sur la politique économique extérieure).
- **Un approvisionnement en électricité** sûr et abordable et une décarbonisation efficace.
- Renforcer **la dynamique concurrentielle**.
- Exploitation optimale du **potentiel de main-d'œuvre** et accès facilité à la main-d'œuvre qualifiée.
- **Faciliter l'activité entrepreneuriale** et **renforcer l'innovation**.
- **Financement** durable **du système de prévoyance** et **optimisation du système fiscal**.

→ De bonnes conditions-cadres vont bien au-delà de la politique économique extérieure ! Outre la politique économique générale (voir quelques éléments d'actualité ci-dessus), elles englobent d'autres domaines tels que la politique financière et fiscale, la garantie de la stabilité macroéconomique et politique, un État de droit fiable, un système éducatif de haute qualité, des infrastructures performantes, des institutions gouvernementales efficaces et dignes de confiance, et bien d'autres encore.

Source: Conseil fédéral (lien)

4. Conclusion

Thèses personnelles de l'intervenant

1. Les **évolutions géopolitiques actuelles** comportent notamment **des risques pour la Suisse**. La **concurrence entre les places économiques s'intensifie**. Pour la Suisse, cela signifie **qu'elle doit cultiver ses atouts, saisir les opportunités, remédier à ses faiblesses** et **faire face aux risques** dans tous les domaines politiques pertinents.
2. Les **« paramètres de navigation » de la Suisse,** en tant qu'**économie naturellement dépendante de l'étranger**, diffèrent fondamentalement de ceux des grands États ou blocs disposant de vastes marchés, d'ambitions géopolitiques et de moyens de pouvoir (par exemple USA, Chine, UE, UK, etc.) → Les « recettes » venues de l'étranger ne conviennent pas nécessairement à la Suisse !
3. Le **protectionnisme** et la **politique industrielle ne sont pas des solutions,** en particulier pour la **Suisse,** pour plusieurs raisons**.**
4. La **contribution d'une politique économique extérieure ouverte** à la **prospérité de la Suisse**, en tant que «petite» économie, pauvre en matières premières, hautement développée, basée sur le secteur privé et non-membre d'un bloc, reste essentielle – indépendamment de ce que font les autres pays. **Tous les niveaux d'action de la politique économique extérieure** devraient être mis à profit :
 - Au niveau multilatéral : **l'OMC** et **l'OCDE** restent des piliers essentiels, que de nouvelles initiatives plurilatérales peuvent compléter.
 - De bonnes relations, encadrées par des règles, avec **l'UE** – notre principal partenaire économique, voisin et partenaire partageant les mêmes valeurs.
 - Maintien, entretien et développement des **ALE** (le potentiel de conclusion de *nouveaux* ALEs significatifs étant toutefois limité).
 - Le **niveau d'action autonome/national** (comme, par exemple, la suppression autonome des droits de douane sur les produits industriels ou encore l'appliation autonome du principe « Cassis de Dijon » par la Suisse) ne doit pas être négligé.
5. **Éviter les erreurs de réglementation (*Primum non nocere*) :** les réglementations nationales et internationales doivent toujours être examinées avec soin avant leur adoption ou leur éventuelle transposition (par exemple au moyen d'analyses d'impact réglementaire).

→ Dans le contexte géopolitique actuel, la mission principale d'une bonne politique économique (extérieure) consiste à ***préserver au mieux la capacité d'adaptation de l'économie suisse*** *à l'évolution des conditions-cadres mondiales.*

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Merci beaucoup pour votre attention !